

NEWSLETTER

PROJET CAMPUS



Mobilité sur le Campus Paris-Saclay

Métro, voiture, bus, vélo... La Newsletter *Projet Campus* propose un dossier spécial consacré aux déplacements et à la mobilité sur le Campus Paris-Saclay. A retrouver pages 2 à 5.

Première pierre de l'Institut de Mathématique d'Orsay

La première pierre du futur Institut de Mathématique d'Orsay a été posée le 17 septembre 2015. Ce nouveau bâtiment, installé dans la vallée d'Orsay à proximité de l'Yvette, est attendu pour 2016.

« Pour un joyau comme nos mathématiciens, il faut un bel écrin. C'est ce que ce sera ce bâtiment. » C'est avec ces mots que le Président de l'Université Paris-Sud Jacques Bittoun a décrit l'Institut de Mathématique, lors de la cérémonie de pose de première pierre du 17 septembre dernier. Rassemblant un public nombreux et de nombreuses personnalités, l'évènement se tenait sur le chantier du futur bâtiment, démarré en décembre 2014.

« C'est un évènement qui nous tourne vers l'avenir des mathématiques », a souligné avec enthousiasme Elisabeth Gassiat, Directrice du Laboratoire de Mathématiques d'Orsay (LMO). Rappelant le choix des mathématiciens d'Orsay, dans les années 1960, d'inscrire au fronton du bâtiment 425 le terme « mathématique » au singulier, elle a évoqué la décision similaire prise pour l'« Institut de Mathématique », en concluant : « cet institut manifeste l'unité mathématique ».

Une unité qui se réalise notamment à travers le regroupement, dans ce bâtiment emblématique, des activités de recherche et de formation du Département de Mathématiques, actuellement dispersées dans trois sites différents. Il permettra ainsi d'améliorer la qualité de vie des enseignants et étudiants en limitant les déplacements, de favoriser les synergies et mutualisations de moyens et d'offrir des espaces d'accueil pour les visiteurs extérieurs. Il regroupera le Laboratoire de Mathématiques d'Orsay, récompensé par quatre médailles Fields en vingt ans, la Fondation Jacques Hadamard, la bibliothèque Hadamard et une partie des enseignements. Conçu par le cabinet d'architecture Jean Guervilly, le projet architectural, d'une surface SHON de 13 063 m², s'organise sur quatre niveaux articulés autour d'un jardin intérieur et

de patios. Sa livraison est attendue pour 2016. Financé par l'État, la Région Île-de-France et le Conseil Départemental de l'Essonne, l'Institut de Mathématique s'inscrit dans une forte dynamique de construction pour l'Université Paris-Sud. « Les crédits de l'État, à travers les contrats de plan État-Région (CPER) ou le Plan Campus, nous apportent un soutien exceptionnel dans une période difficile pour l'Université », a souligné Jacques Bittoun. « Ils nous permettent ainsi de réaliser 240 000 m² de projets immobiliers, dont 90 000 m² de constructions neuves. »



SOMMAIRE

- 2 **DOSSIER** : La mobilité sur le Campus Paris-Saclay
- 6 **Point d'étape** pour les projets de Paris-Sud
- 7 **Info Chantiers**
- 8 **Paris-Saclay en bref**

© M. Lecompt / UPSud

La mobilité sur le Campus Paris-Saclay

MéTRO, véLO, voiTure, liaisons Paris-Saclay ou plateau-vallée... La mobilité sous toutes ses formes représente un enjeu crucial et une condition essentielle pour la réussite du Campus Paris-Saclay. Ce dossier propose un tour d'horizon des projets et initiatives à venir pour favoriser les déplacements au sein du et vers le campus.

Ce numéro a été écrit avant les tragiques événements du 13 novembre 2015 et les nouvelles mesures de sûreté en vigueur sur les campus de l'Université Paris-Sud (fermetures d'accès entre autres). Nos excuses aux lecteurs si des éléments de ce dossier entrent en contradiction avec ces dispositifs de sécurité.

Un métro pour le plateau

Projet stratégique conduit par la Société du Grand Paris, le Grand Paris Express prévoit le prolongement et la construction de 205 km de lignes de métro automatique et de 68 gares pour lutter contre la saturation des transports existants, pour réduire les temps de trajet et pour relier des territoires mal desservis. Parmi ces projets, la ligne 18 permettra de rejoindre le Campus Paris-Saclay.

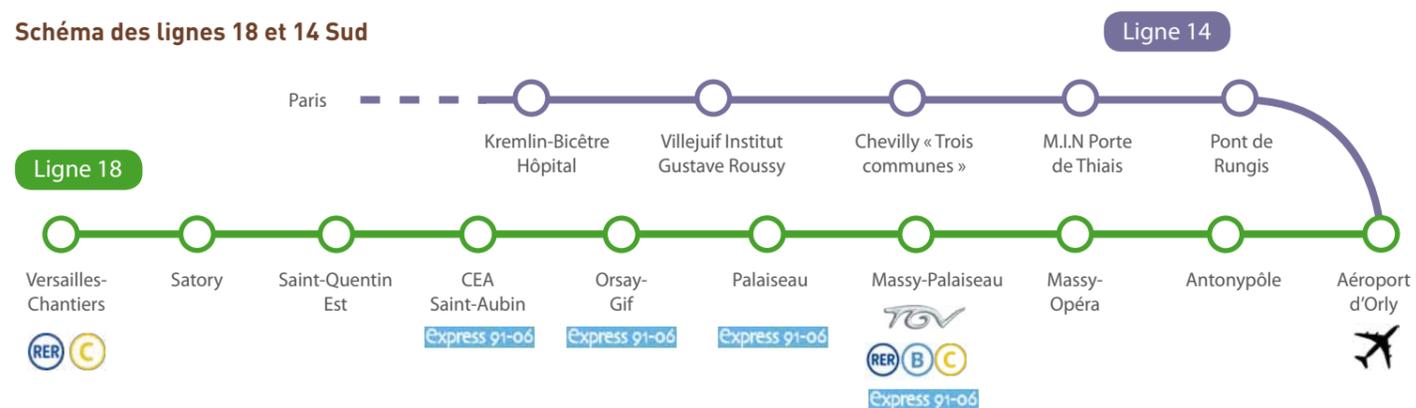
En 2024, le Campus Paris-Saclay sera desservi par la ligne 18 du Grand Paris, reliant l'aéroport d'Orly au CEA de Saclay, en s'arrêtant notamment à la gare de Massy-Palaiseau, à Palaiseau (à proximité de l'Institut d'Optique) et à Orsay (près de l'IUT d'Orsay et du futur pôle Biologie – Pharmacie – Chimie). A terme, la ligne prolongera son trajet vers Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles en 2030. Longue de 35 km, dont 13 kilomètres en aérien entre Palaiseau et Magny-les-Hameaux, elle desservira dix gares. Trois de ces gares permettront des correspondances avec les RER, métros ou Transiliens. Automatiques, les trains seront composés de trois ou quatre voitures en

fonction de l'évolution du trafic, et circuleront avec une fréquence élevée. Parallèlement à cette nouvelle ligne, le Grand Paris Express prévoit le prolongement de la ligne 14 du métro vers le sud. Elle desservira ainsi l'hôpital du Kremlin-Bicêtre et la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Sud, le plateau de Villejuif et le futur Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé, et l'aéroport d'Orly. Elle y rencontrera la ligne 18, permettant ainsi de relier plus facilement le Campus Paris-Saclay, certains sites clefs de la Vallée Scientifique de la Bièvre et Paris.

Suite à une concertation organisée du 12 mai au 12 juin 2015, l'enquête publique concernant la ligne 18 du Grand Paris Express aura lieu en 2016. L'enquête publique du prolongement de la ligne 14 a, quant à elle, eu lieu du 1^{er} juin au 9 juillet 2015 ; son rapport et ses conclusions sont en cours d'élaboration.

Plus d'informations sur : www.societedugrandparis.fr/ligne/ligne-18

Schéma des lignes 18 et 14 Sud



Un service de bus amélioré

En complément du Grand Paris Express et de la nouvelle ligne de métro, les lignes de bus sont amenées à se développer pour mieux répondre aux besoins présents et futurs de mobilité sur le plateau. Les travaux actuels de mise en site propre du bus Express 91.06 sont un projet phare de cette évolution.

Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP), ou ligne Express 91-06, traverse actuellement le plateau de Saclay d'est en ouest, reliant Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines. Certains tronçons de son trajet, entre Massy et l'École polytechnique, puis entre Magny-les-Hameaux et Saint-Quentin-en-Yvelines, bénéficient déjà d'une voie réservée. Depuis septembre 2013, les travaux ont démarré pour doter la ligne d'une nouvelle section en site propre, de l'École polytechnique jusqu'au Christ de Saclay.

Ce nouveau tronçon, long de 6,7 km et comptant 12 arrêts, permettra d'améliorer la ponctualité, la rapidité et la régularité des bus en les extrayant du trafic. Ils bénéficieront, en outre, d'une priorité aux carrefours, diminuant ainsi le temps de trajet des usagers : la durée du parcours entre l'École polytechnique et le Christ de Saclay est estimée à 15 minutes. La section en site propre, en cours de création, consiste en une voie double permettant le passage et le croisement des bus, et s'accompagne de pistes cyclables et piétonnes tout au long du tracé. Les nouvelles stations seront d'ailleurs équipées de stationnements vélos.

Le site réservé sera également utilisé par d'autres lignes de bus, qui bénéficieront ainsi des mêmes améliorations de service. Ce sera le cas d'une nouvelle branche de la ligne 91.08, qui reliera le secteur de Vélizy et les quartiers du Moulon et de l'École polytechnique ; cette ligne permettra ainsi de connecter le campus urbain Paris-Saclay à la zone d'activité de Vélizy et à la ligne de tramway T6. La Communauté



Voie en site propre dans le quartier du Moulon - juillet 2015 © Carlos Ayesta

d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) souhaite également étudier l'idée d'un partage du site propre pour la ligne 10 du réseau Mobicaps, qui relie la gare RER B de Gif-sur-Yvette et le plateau de Saclay.

CAPS et avec l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS).

Après plus d'un an de travaux et la réalisation, notamment, d'un nouveau pont enjambant la N118, le nouveau tronçon en voie propre de l'Express 91.06 doit être mis en service début 2016. A terme, le TCSP circulera sur un site réservé sur l'intégralité de son trajet.

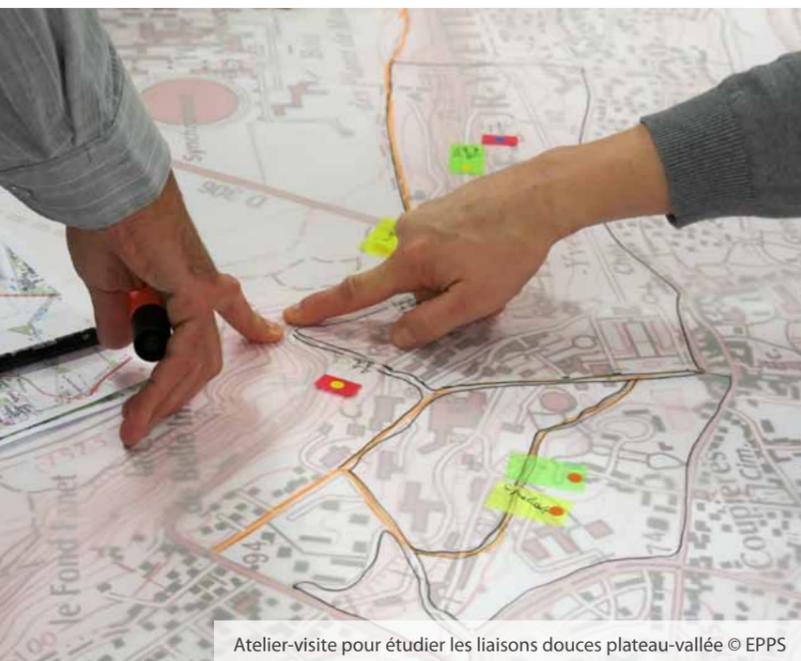
Les travaux de mise en voie propre du TCSP ont été financés par l'État, la Région Île-de-France et le Département de l'Essonne. Le matériel roulant et l'exploitation sont à la charge du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF). Le pilotage du projet se fait en lien avec la

Pour en savoir plus

Un site internet dédié au projet fournit de nombreuses informations sur la ligne Express 91.06, sur son tracé comme sur les travaux en cours. Il propose notamment une carte interactive et des vidéos du tracé, ainsi que les lettres d'informations parues au cours du projet et les ressources concernant l'enquête publique. A retrouver sur : www.bus-express-91-06.fr



Un plan de déplacement à l'échelle des campus de Paris-Sud



Atelier-visitte pour étudier les liaisons douces plateau-vallée © EPPS

L'Université Paris-Sud s'est lancée dans la mise en place d'un « Plan de Déplacement Campus ». L'objectif ? Cerner les habitudes de déplacement des usagers de l'ensemble des campus de l'établissement, et proposer des mesures concrètes pour les rationaliser et améliorer la qualité des trajets.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Île-de-France prévoit l'instauration, par les « établissements fortement générateurs de trafic » d'un plan de déplacement visant à évaluer l'empreinte environnementale des déplacements des usagers, à fixer des objectifs et à mettre en œuvre des solutions concrètes¹.

Une enquête sur les pratiques de mobilité des usagers, qui pourrait être lancée en 2016, permettra ainsi de réaliser un diagnostic des déplacements générés par l'établissement. Ce diagnostic servira de base pour élaborer des objectifs, notamment de réduction des déplacements, de report modal de la voiture particulière vers des modes alternatifs de transport, et d'étalement d'horaire, ainsi que des plans d'action. Une évaluation annuelle de ces solutions sera ensuite mise en œuvre pour juger leur efficacité.

¹ Arrêté préfectoral n° 2013 084 0002 relatif à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère révisé pour l'Île-de-France. Voir www.bit.ly/PPA-IDF

Une étude de stationnement pour le Moulon

L'arrivée de nouveaux usagers sur le plateau du Moulon, et l'impact de certains projets à venir sur l'existant, modifieront dans les années à venir les places de stationnement du quartier. Une étude a été réalisée et une mission d'accompagnement suivra ces mutations dans les années à venir.

En 2013-2014, l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) a mandaté la société Sareco pour la réalisation d'une étude, permettant d'avoir des éléments pour mettre en place les dispositifs assurant le bon fonctionnement du quartier du Moulon, en proposant un stationnement adapté aux besoins et à l'évolution des besoins. Dans le cadre du développement des transports en commun sur le plateau, l'objectif est également d'encourager l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle.

L'étude s'est faite sur la base d'un comptage d'occupation des parkings, sur les données d'effectifs actuels et à venir, et sur une estimation d'un report de la voiture individuelle vers les nouveaux transports en commun desservant le plateau de Saclay. Suite à cette étude, des aménagements, transitoires ou définitifs, sont prévus pour répondre aux besoins des personnels et des étudiants, et pour compenser les places existantes impactées par le projet. Entre 2015 et 2019, une mission d'accompagnement de ces modifications réalisera un suivi du stationnement, avec une campagne de comptage annuelle, et mettra les préconisations à jour en fonction. Une actualisation des propositions sera ainsi réalisée chaque année, en fonction notamment de l'impact de la mise en service du bus en site propre prévue début 2016.

L'EPPS a, en outre, remporté un appel à projets de la Région Île-de-France « Innovation en faveur de la mobilité durable », pour un projet de stationnement intelligent. Le système d'authentification et de paiement numérique « epass » permettra l'accès à divers services tels que la disponibilité des stationnements, le guidage jusqu'à la place sélectionnée ou l'ouverture du parking, mais également le covoiturage ou encore la location de vélos.

Une question au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Sud

L'enquête publique complémentaire concernant le Contrat de Développement Territorial (CDT) « Paris-Saclay territoire sud » s'est déroulée du 2 au 28 novembre 2015. A cette occasion, l'Université Paris-Sud a déposé une contribution au CDT, formulant plusieurs requêtes, propositions et points d'attention importants pour le projet d'aménagement. L'établissement y souligne notamment l'importance des liaisons plateau-vallée multimodales et de la création de stationnements sur le plateau du Moulon :

« L'articulation vallée-plateau et la fluidité des moyens de communication entre les différents sites doivent aussi s'accompagner de la création de surfaces de parking suffisantes sur le plateau du Moulon pour accueillir les usagers, qui n'auront pas d'autres moyens de déplacement que les véhicules personnels. Il est bon ici de rappeler que l'Université Paris-Sud s'engage aujourd'hui avec l'Etat dans la transition énergétique et que son « Plan de Déplacement » des personnels et étudiants sera nécessairement orienté vers la réduction des déplacements par véhicule personnel (intensification du co-voiturage, stimulation des personnels et étudiants pour une utilisation accrue des transports en commun, etc.). Néanmoins, force est de reconnaître que le plein usage des transports en commun venant de la capitale ou de la gare de Massy ne pourra être effectif qu'à partir de 2024 alors que l'essentiel des projets immobiliers sur le campus du Moulon sera réalisé dès 2020. Par ailleurs, de nombreux personnels viennent de la banlieue plus lointaine sans être connectés, par aucun transport en commun que ce soit, au site de Saclay. Ces personnels sont donc obligés de venir en voiture et continueront de l'être au-delà de 2024. Des places de parking en nombre suffisant doivent être prévues à leur attention même si dans l'avenir, l'articulation vallée-plateau devait s'améliorer radicalement au point de leur permettre de circuler sans leurs véhicules au sein des différents campus. »

Des initiatives en faveur de modes de déplacement alternatifs

Au cœur du projet Paris-Saclay, la mobilité constitue un des six piliers de la stratégie de l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) pour un éco-territoire¹. L'objectif est d'encourager les transports en commun et les modes de déplacement alternatifs pour limiter l'impact des déplacements.

Parallèlement au développement des transports en commun et au suivi de l'évolution des stationnements, les acteurs locaux (EPPS, Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay - CAPS, Université Paris-Sud...) mettent en place et étudient des modes de déplacement alternatifs pour faire de Paris-Saclay un éco-territoire. Partage de voiture, développement des mobilités douces et solutions innovantes, les pistes et projets sont nombreux. Ainsi, en 2014, le challenge « Nouvelles mobilités » récompensait trois équipes d'étudiants pour leurs idées créatives répondant aux problématiques de déplacement sur le Campus Paris-Saclay.

Des voitures en usage partagé

La voiture est à l'heure actuelle le principal mode d'accès au plateau. Son impact pourrait cependant être limité, notamment en favorisant le covoiturage, via des plateformes numériques dédiées et des mesures d'encouragement telles qu'une offre de stationnement attractive pour les covoitureurs. Les acteurs du plateau envisagent également de développer des flottes de véhicules partagés, inter-entreprises et inter-établissements, ou de favoriser le partage de véhicules entre particuliers.

L'Université Paris-Sud est d'ores et déjà engagée pour le covoiturage et finance ainsi la participation de l'établissement à la plateforme de covoiturage de la CAPS, mise en place par la société EKODEV. A retrouver sur : <http://caps.covoiturage.fr/CAPS/Universite-Paris-Sud>

Encourager les mobilités douces

De nombreux projets et initiatives visent à favoriser le développement des mobilités douces, à savoir principalement les déplacements à pieds ou à vélo. Ainsi, l'EPPS prévoit le développement sur le plateau de Saclay d'un maillage de pistes cyclables venant compléter celle du site propre du bus Express 91.06. Des services sont en outre envisagés autour de l'usage du vélo : location de vélos (dont une part de vélos électriques) à longue durée et tarif bas, création de centres d'entretien et déploiement de stationnements sécurisés.

¹ Voir Newsletter Projet Campus n°8, dossier « la stratégie de développement durable sur le plateau de Saclay » www.bit.ly/projet-campus

Auto Stop 2.0 Saclay

Le laboratoire « Réseaux – Innovation – Territoires – Mondialisation » (RITM) de l'Université Paris-Sud, l'Association Polvi, l'EPPS et OuiHop lancent le projet de recherche « Auto Stop 2.0 Saclay » visant à étudier des dispositifs incitatifs au changement de comportement dans les déplacements quotidiens. Les chercheurs du RITM étudieront ainsi pendant un an les usages de l'application pour smartphone OuiHop, permettant de mettre en contact en temps réel conducteurs et piétons. Plus d'informations sur www.ouihop.com

Des liaisons douces entre la vallée et le plateau

La question des liaisons entre la vallée et le plateau est cruciale, spécialement pour l'Université Paris-Sud qui y porte une attention particulière. Une réponse partielle à cette problématique essentielle réside dans le développement ou le renforcement de liaisons douces reliant des points clefs de la vallée et du plateau. Dans ce cadre, l'EPPS et la CAPS ont réalisé une étude de programmation et de faisabilité de liaisons plateau-vallée, pour laquelle ils ont notamment organisé des ateliers-visites sur le terrain, impliquant de nombreux usagers quotidiens. Ces ateliers ont ainsi permis de repérer les trajets les plus fréquentés, ainsi que leurs avantages et inconvénients.

Suite à cette étude, six liaisons vélo et / ou piéton ont été identifiées comme prioritaires pour le quartier du Moulon et le quartier de l'École polytechnique, dont trois desservent l'Université Paris-Sud :

- à l'ouest du campus, une liaison piétonne et cyclable reliant la gare RER B de Bures-sur-Yvette et CentraleSupélec. L'étude envisage la mise en place d'une signalétique, l'aménagement de certains passages et l'installation d'éclairage à horizon 2019.
- À l'est du campus, une liaison piétonne traversant le bois classé et reliant la gare RER B d'Orsay au quartier du Belvédère. Reposant sur un sentier existant, le projet prévoit l'aménagement du cheminement dans le coteau et la mise en place de signalétique et d'éclairage, à horizon 2019.
- À l'est du campus, une liaison cyclable reliant la gare RER B du Guichet au quartier du Moulon, en passant par la rue de Versailles. Utilisant la rue montante présentant la plus faible pente, le projet prévoit une piste cyclable montante et une bande cyclable descendante.

Pour en savoir plus : www.bit.ly/liaisons-plateauvallee



	①	②	③	④	⑤	⑥
Liaison retenue :	Gif - Moulon	Bures - Supélec	Orsay Université	Rue de Versailles	Escalier du Buisson	Lozère - Polytechnique
Mode :	Vélo	Vélo - Piéton	Piéton	Vélo	Piéton	Piéton

Biologie – Pharmacie – Chimie : une journée de sensibilisation au dialogue compétitif

Plus d'une centaine de personnes, impliquées dans le projet Biologie – Pharmacie – Chimie, ont participé le 17 novembre dernier à la sensibilisation au dialogue compétitif organisée par la Mission Campus. Accueillie par l'IUT d'Orsay, cette journée d'études avait pour objectif de sensibiliser les nombreux utilisateurs, sollicités au cours du projet, aux enjeux et caractéristiques d'une procédure complexe.

Projet universitaire le plus important en France dans le cadre du Plan Campus, l'opération Biologie – Pharmacie – Chimie (BPC) de l'Université Paris-Sud est réalisée en contrat de partenariat. Lancée en décembre 2014 avec la publication de l'Avis d'appel public à la concurrence, la procédure est entrée en phase de dialogue compétitif¹. Au cours de cette étape cruciale, l'Université met en concurrence plusieurs groupements pour faire progresser son offre afin de retenir la plus adaptée.

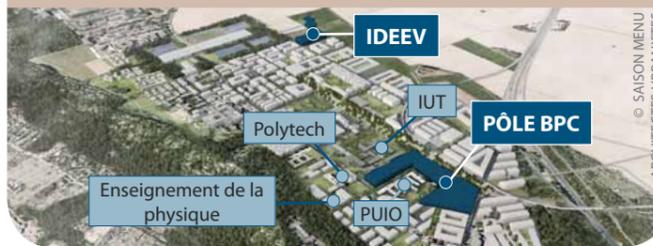
Dans le cas du projet BPC, l'analyse des offres des groupements, au cours du dialogue compétitif, sera segmentée en groupes de travail thématiques impliquant la participation de nombreux utilisateurs. La journée de formation du 17 novembre avait donc pour objectifs de former les participants à une procédure complexe, de clarifier l'organisation du dialogue et de sensibiliser chacun à la conduite à tenir au cours de cette étape. Afin de garantir un traitement équitable des candidats, le dialogue compétitif implique en effet une confidentialité absolue sur les offres reçues, et nécessite donc des règles rigoureuses.

Au cours de cette journée introduite par le Président de l'Université Paris-Sud Jacques Bittoun, plusieurs établissements ayant mené des projets en contrat de partenariat ont présenté un retour d'expérience sur le dialogue compétitif, évoquant notamment le rôle des utilisateurs ou les difficultés rencontrées.

¹ Voir Newsletter Projet Campus n°13 www.bit.ly/projet-campus



Concernant plus de 3 500 étudiants et 900 personnels, le projet Biologie - Pharmacie - Chimie est attendu pour 2021 sur le plateau du Moulon. Il comprend deux volets :
 - le pôle Institut Diversité Ecologie et Evolution du Vivant (IDEEV) ;
 - le pôle Biologie – Pharmacie – Chimie regroupant la Faculté de Pharmacie (formation et recherche), l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO) et un volet d'enseignement pour les Masters de chimie et de biologie.



Retours d'expérience

Nicolas Golovtchenko, Vice-Président délégué à la reconstruction et au patrimoine immobilier de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, a présenté le contrat de partenariat signé en 2012 pour la reconstruction et réhabilitation de l'établissement. Il a notamment abordé l'intensité de la période du dialogue compétitif, pour l'équipe projet et pour les utilisateurs.

Etienne Siccardi, Directeur du patrimoine à l'Université de Bourgogne, a évoqué le dialogue compétitif dans le cadre du contrat signé en 2013 pour la réalisation de trois nouveaux bâtiments du « campus innovant » de l'établissement. Il a notamment détaillé l'organisation mise en place au cours de la procédure ainsi que le rôle de chacun, notamment des groupes d'utilisateurs.

Enfin, Jacques Schmitt, Directeur du développement et des projets immobiliers à la Comue Université Grenoble Alpes, a présenté le contrat signé en 2013 et portant sur la création de trois bâtiments de recherche et d'enseignement. Expliquant l'organisation du projet, il a partagé de nombreux conseils et bonnes pratiques autour du dialogue compétitif, relevant notamment le risque d'une baisse de vigilance autour de la question de la confidentialité.

A partir de ces témoignages, l'équipe projet de l'opération BPC a abordé des thèmes concrets autour de l'organisation du dialogue compétitif, du rôle des utilisateurs, de la conduite à tenir et des écueils à éviter.

La procédure de dialogue compétitif devrait durer jusqu'à fin 2016, pour une signature du contrat de partenariat en juillet 2017. La livraison et la mise en service du pôle Biologie – Pharmacie – Chimie est attendue pour 2021.

L'ÉQUIPE PROJET

Placée sous l'autorité du Président de l'Université Paris-Sud Jacques Bittoun et aux côtés du Vice-Président Campus, Patrimoine et Environnement Jean-Michel Lourtioz, l'équipe projet de l'opération BPC se compose de :

- Catherine Barrié (chef de projet),
- Pierre-Alexandre Charrat (chargé d'opérations),
- Murielle Eberhart (assistante de projet).



Point d'étape pour le Centre de Physique Matière et Rayonnement

Centre majeur de physique moléculaire et physique de la matière condensée (solide et fluide), le Centre de Physique Matière et Rayonnement (CPMR) regroupe sur le plateau du Moulon cinq laboratoires de physique, un bâtiment d'enseignement et un centre d'accueil et d'organisation de séminaires. Il comprend deux opérations immobilières : la construction de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay et l'opération « CPMR », incluant la rénovation des deux laboratoires déjà présents sur le plateau du Moulon et la construction de deux nouveaux bâtiments. La Newsletter Projet Campus présente un point d'étape pour chacun de ces projets.



Laboratoire de Physique des Solides
Rénovation
11 100 m² SHON

Les réponses à l'appel d'offres pour la rénovation du Laboratoire de Physique des Solides (LPS) ont été reçues le 30 octobre dernier. Les travaux sont prévus entre mars 2016 et septembre 2018. En parallèle, l'entreprise a été choisie pour les travaux d'aménagement du Parc Club Orsay, locaux qui accueilleront les équipes du LPS au cours des travaux qui auront lieu en site occupé. La consultation se poursuit pour sélectionner l'entreprise en charge des déménagements successifs au cours des travaux.



FAST - LPTMS - Institut Pascal
Déconstruction - Construction
6 750 m² SHON

Le dossier « projet » pour le futur bâtiment accueillant le FAST (Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques), le LPTMS (Laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques) et l'Institut Pascal, a été reçu mi-novembre 2015. La validation de ce dossier « projet » interviendra en janvier 2016, pour une publication de l'appel d'offres mi-février. Suite à la réception du permis de construire d'ici mai 2016, les travaux interviendront entre septembre 2016 et juillet 2018.



Bâtiment d'enseignement de la physique
Construction
10 700 m² SHON

Le dossier « projet » pour ce futur bâtiment, destiné aux étudiants de troisième année de Licence et de Master en physique de l'Université Paris-Sud, est attendu pour le 15 janvier 2016. L'appel d'offres travaux sera publié en avril 2016 et, suite à la réception du permis de construire d'ici avril 2016, les travaux auront lieu de septembre 2016 à août 2018.



Laboratoire Aimé Cotton
Rénovation - Extension
5 050 m² SHON

Les études de conception sont toujours en cours, en attente notamment des conclusions des diagnostics structure et géotechnique. Les travaux de rénovation et d'extension du Laboratoire Aimé Cotton sont attendus entre avril 2017 et décembre 2019.



Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay
Construction
9 650 m² SHON

Démarrés en juillet 2014, les travaux de l'ISMO progressent. La structure du bâtiment est globalement achevée depuis octobre 2015. La livraison est attendue pour l'été 2016.



INFO CHANTIERS

● Travaux de voiries sur le plateau du Moulon

Les travaux de requalification de la rue Joliot-Curie et la création de nouveaux boulevards et rues au nord du quartier du Moulon impliquent des modifications de circulation pour les automobilistes et utilisateurs de transports en commun. Ainsi, à partir du 15 novembre 2015 et jusqu'à la fin des travaux, prévue fin 2016 :

- la rue Joliot-Curie est fermée à la circulation entre la D128 et Supélec.
- l'ouverture d'une nouvelle voie à proximité de l'Institut des Sciences des Plantes de Paris-Saclay (IPS2) permet de relier la rue Joliot-Curie et la rue Noetzelin.



Nommé par décret le 5 novembre 2015, **Philippe Van de Maele** a succédé à **Pierre Veltz** en tant que **Président-Directeur général de l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS)**. Il préside un Conseil d'administration renouvelé en grande partie le 4 novembre 2015, composé d'un collège représentant l'État, un collège représentant les collectivités territoriales et un collège de personnalités du monde universitaire et économique. Plus d'informations et composition du Conseil d'administration de l'EPPS sur : www.bit.ly/CA-EPPS



© Abdo Boukhalil

L'Établissement public Paris-Saclay a choisi le **groupe Idex pour concevoir, réaliser et exploiter le réseau de chaleur et de froid qui alimentera à terme le campus urbain de Paris-Saclay** en chauffage, eau chaude, climatisation et rafraîchissement. Basé sur la géothermie profonde, ce réseau concernera les bâtiments construits sur le plateau de Saclay, dans le quartier du Moulon et celui de l'École polytechnique, entre 2016 et 2022. Il permettra de fournir de l'énergie aux utilisateurs, mais également de récupérer celle produite par les bâtiments.

Vendredi 30 octobre 2015, **Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, a effectué un déplacement sur le plateau de Saclay**. Accompagné d'Isabelle This-Saint-Jean, Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à la Région Île-de-France, d'Alain Fuchs, Président-Directeur général du CNRS, d'Antoine Petit, Président-Directeur d'INRIA et de Gilles Bloch, Président de l'Université Paris-Saclay, il a notamment visité le Synchrotron, Digiteo Moulon et le Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire. Après un temps d'échanges avec les personnels et étudiants de l'Université Paris-Sud à la Maison des Paris-Sudiens, ils ont assisté à une présentation des projets du Campus Paris-Saclay.



© M. Lecompt / UPSud

Le laser Apollon a été inauguré le **29 septembre 2015** par **Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche**, Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente du Conseil Régional d'Île-de-France et Patrick Imbert, vice-président du Conseil Départemental de l'Essonne. Apollon sera le premier laser à atteindre, fin 2016, la puissance de 5 pétawatts (PW), plusieurs fois celle des meilleurs lasers actuels ; il est conçu pour atteindre 10 PW. Installé sur le site de l'Orme des Merisiers (CEA), le projet est porté par le CNRS en partenariat avec l'École polytechnique, le CEA, l'IOGS, l'ENSTA et l'Université Paris-Sud ; il est financé par la Région Île-de-France et le Conseil Départemental de l'Essonne.

Le 12 novembre dernier, **les célèbres conférences TED se sont déclinées sur le plateau de Saclay avec le premier TEDx Paris-Saclay**. Hébergé à l'Institut d'Optique, l'événement a abordé le thème de la lumière, à travers une dizaine d'interventions relayées en ligne (www.tedxsaclay.com/), parmi lesquelles celle de Julien Bobroff, Professeur à l'Université Paris-Sud.



La **Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris-Saclay** relance des **appels à projets vie de campus** à destination des étudiants et personnels des établissements membres de l'Université Paris-Saclay. Les projets peuvent être de nature variée mais doivent être portés par un étudiant ou personnel d'au moins deux établissements membres. Les dossiers sont attendus d'ici au 16 avril 2016, pour des projets devant avoir lieu avant le 30 juin 2016. Plus d'informations sur : www.bit.ly/AAP2016



Vers Paris-Saclay

